

Questions/réponses sur le pouvoir d'achat

◆ Qui est concerné par la hausse de CSG ? Quels sont les seuils ?

Dès janvier 2018, plus de **8 millions de retraités** ont subi une augmentation de CSG de 1,7 point, soit + 25 %. Macron avait promis que seuls les retraités « les plus aisés » seraient concernés par la hausse non compensée de CSG. De nombreux retraités qui pensaient ne pas être touchés ont donc eu la mauvaise surprise de découvrir en janvier qu'ils allaient devoir payer plus.

La CSG est proportionnelle aux revenus. Les seuils en dessous desquels les retraités sont exonérés de hausse de CSG sont de 14 404 € de revenu fiscal de référence (RFR) pour une personne seule et de 20 173 € pour un couple. Pour un couple de retraités de moins de 65 ans (le calcul du RFR varie en fonction de l'âge) avec **une pension mensuelle de 1000 € net chacun, la hausse de CSG est de 444 € en 2018**. Pour un retraité seul de moins de 65 ans avec une pension de 1300 € net, la hausse de CSG est de 288 € en 2018. Pour un retraité seul (quel que soit son âge) avec une pension de 1400 € net, la hausse de CSG est de 312 € en 2018. **Les pensions d'invalidité sont soumises aux mêmes seuils et à la même hausse de CSG.**

◆ Est-ce que les hausses de CSG seront compensées par l'exonération de taxe d'habitation ?

Selon une étude de l'OFCE de juin 2017, la taxe d'habitation médiane est de l'ordre de 500 € (soit 150 € d'exonération fiscale en 2018). Pour un retraité touchant 1300 € par mois, la baisse de 30% de taxe d'habitation en 2018 ne compensera donc que la moitié de la hausse de CSG. Une étude de l'IFRAP d'octobre 2017 souligne que « le différentiel est pour les retraités négatif de l'ordre de 3,5 milliards d'euros ». En 2018, **l'exonération de 30% de taxe d'habitation ne représente que 3 milliards d'euros contre 22,5 milliards d'euros de hausse de CSG**. L'exonération de taxe d'habitation pour les ménages dont le revenu est inférieur à 2500 € pour une personne seule et de 4000 € pour un couple ne sera effective qu'en 2020.

◆ Le gouvernement dit que les prélèvements obligatoires vont baisser de 5 milliards d'euros en 2018. Est-ce vrai ?

Non. **Deux organismes indépendants, l'INSEE et l'OFCE, ont contredit le gouvernement et démontré que les prélèvements obligatoires sur les ménages augmentent en 2018**. Dans sa note de conjoncture du 19 décembre 2017, l'INSEE indique que « la combinaison de ces hausses et de ces baisses augmenterait les prélèvements obligatoires sur les ménages d'environ 4,5 milliards d'euros ».

Dans son *Policy Brief* du 15 janvier 2018, l'OFCE indique que « les mesures fiscales visant à redonner du pouvoir d'achat aux ménages ne suffisent pas

à compenser l'effet négatif de la hausse de la fiscalité indirecte et de la CSG ».

◆ **Le gouvernement va-t-il rétablir la défiscalisation des heures supplémentaires ?**

Emmanuel Macron avait promis pendant sa campagne électorale d'exonérer de charges sociales les heures supplémentaires (sans défiscalisation). **Cette promesse a été oubliée** alors que la hausse de la CSG est effective depuis le 1^{er} janvier 2018. Le porte-parole du gouvernement indique seulement que « ce sont des éléments qui sont en réflexion ».

Nous proposons **le rétablissement immédiat de la défiscalisation des heures supplémentaires** mise en place par Nicolas Sarkozy qui avait permis d'augmenter le pouvoir d'achat de 9 millions de salariés de près de 500 € par an.

◆ **Y aura-t-il de nouvelles hausses de taxes après 2018 ?**

Oui. La hausse de la fiscalité énergétique ne fait que commencer et se poursuivra chaque année : la hausse de + 3,9 milliards d'euros dès 2018 atteindra **+ 15,4 milliards d'euros en 2022**. Cette augmentation qui frappe le gaz, le fioul, l'essence et le gasoil est sans précédent.

Impact de la hausse de la fiscalité énergétique sur le budget des ménages, par rapport à 2017

(en euros par an)

	2018	2022
Ménage chauffé au gaz	52	207
Ménage chauffé au fioul domestique	67	266
Ménage possédant une voiture essence (petits rouleurs)	22	89
Ménage possédant une voiture diesel (gros rouleurs)	68	272
Ménage se chauffant à l'électricité et ne possédant pas de véhicule	0	0
Ménage se chauffant au gaz, utilisant une voiture essence et roulant assez peu	75	296
Ménage se chauffant au fioul domestique, utilisant une voiture diesel et roulant beaucoup	136	538

Source : Direction générale de l'énergie et du climat

Etant donné que les dépenses de l'Etat continuent d'augmenter en 2018 (+ 7,3 milliards d'euros) et que les mesures annoncées par le gouvernement

« ne sont pas intégralement financées » (OFCE), **nous pouvons craindre que le gouvernement n'augmente encore les impôts et les taxes d'ici la fin du mandat.**

◆ **Que font les élus LR pour s'opposer à ces hausses d'impôts ?**

Parce nos élus connaissent le terrain, ils mesurent les nombreux sacrifices auxquels consentent les retraités et sont résolument opposés à cette hausse de CSG. Personne ne peut raisonnablement penser que les retraités sont des privilégiés. Cependant, la majorité présidentielle a systématiquement rejeté l'ensemble des amendements déposés par notre groupe. Les députés les Républicains ont donc évidemment voté à 100% contre le PLFSS 2018. Après le vote du texte, nos parlementaires ont déposé un recours devant le Conseil constitutionnel qui a malheureusement été rejeté. Mais nous n'abandonnons pas le combat. **Le lancement de la grande campagne « L'Addition Macron » permettra de mettre la pression sur un gouvernement qui sous-estime les enjeux de pouvoir d'achat.**

◆ **Quelles sont les propositions des Républicains pour lutter contre le gaspillage de l'argent public et ainsi ne pas augmenter les impôts ?**

Les Républicains considèrent qu'il ne peut y avoir de vraie baisse d'impôts sans véritable lutte contre le gaspillage de l'argent public. Plusieurs pistes d'économies sont connues :

- **la baisse du nombre de fonctionnaires** compensée par une hausse de leur temps de travail (le retour aux 39h permettrait ainsi d'économiser plus de 10 milliards d'euros par an),
- la fusion des 47 aides sous conditions de ressources existantes en **une allocation sociale unique** (permettant d'économiser 5 milliards d'euros par an sur les seuls frais de gestion),
- **la suppression de l'AME** (la gratuité des dépenses de santé des immigrés clandestins représente de l'ordre de 1 milliard d'euros par an),
- ou encore **la suppression des régimes spéciaux de retraite et l'alignement entre le public et le privé** (5 milliards d'euros d'économies par an).

Ces économies auraient permis d'éviter la hausse de CSG en 2018.

◆ **Vous associez-vous à la journée nationale d'actions des retraités du 15 mars ?**

Nous soutenons toute initiative de défense du pouvoir d'achat des Français et notamment des retraités qui font l'objet d'un véritable matraquage fiscal.